

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 octobre 2016

PLFSS 2017 - (N° 4072)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS461

présenté par
Mme Michèle Delaunay, rapporteure

ARTICLE 47

I. — À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« dispositifs médicaux »

les mots :

« produits ou prestations ».

II. — En conséquence, à l'alinéa 12, substituer aux mots :

« produits et prestations »

les mots :

« produits ou prestations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.